# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

WS Paste flux



### **Section 1. Identification**

Identificateur SGH du

produit

: WS Paste flux

Numéro de réference

: GHS017

Autres moyens d'identification

: Not applicable

Type de produit

: Solide. [Paste]

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Non applicable.

Données relatives au fournisseur

: AIM

9100 Henri Bourassa East

Montreal, QC H1E 2S4 (514) 494-2000

In the United States:

AIM

25 Kenney Drive Cranston, RI 02920 (800) CALL-AIM

In México

AIM Soldadura de México Circuito Interior Norte # 460 Parque Industrial Salvarcar Ciudad Juárez, Chih. (656) 630-0032

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)

: INFOTRAC

North America: (800) 535-5053 International: (352) 323-3500

### Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA/HCS

: Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Classement de la substance ou du mélange

: IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** 

Attention

Mentions de danger

: Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 1/12 précédente

### Section 2. Identification des dangers

#### **Préventior**

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisé à quitter le lieu de travail.

#### Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

### Stockage Élimination

- : Non applicable.
- : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

## Dangers non classés ailleurs

: Aucun connu.

### Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Autres moyens d'identification : Mélange: Not applicable

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Amines, N-tallow alkyltrimethylenedi-, ethoxylated	≥10 - ≤20	61790-85-0
Alcohols, C12-20, ethoxylated	≤10	68526-94-3
acide 2,2-bis(hydroxyméthyl)propionique	≤10	4767-03-7
Solophiano, produit de desemperation meninque de daguettes de coducile d	≤10	8050-09-7
âme de, oxyde de bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyle)	≤4.9	143-24-8

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### **Section 4. Premiers soins**

### Description des premiers soins nécessaires

### Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

#### Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

### Section 4. Premiers soins

### Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance

médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les

retirer, ou porter des gants.

### Voir Information toxicologique (section 11)

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Moyens d'extinction** 

Agents extincteurs

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 3/12 précédente

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

# Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

# Produit de décomposition thermique dangereux

 Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre composés halogénés

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

### **Grand déversement**

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 4/12 précédente

### Section 7. Manutention et stockage

### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

# Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Amines, N-tallow alkyltrimethylenedi-, ethoxylated	Aucune.
Alcohols, C12-20, ethoxylated	Aucune.
acide 2,2-bis(hydroxyméthyl)propionique	Aucune.
Colophane, produit de décomposition thermique de baguettes de	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2019).
soudure à âme de,	Sensibilisant cutané. Sensibilisant par
	inhalation.
oxyde de bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyle)	Aucune.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 5/12 précédente

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** 

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique : Solide. [Paste]

Ambre. Couleur

Odeur Terpene [Faible] Seuil olfactif Non disponible. рΗ : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et

Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non applicable.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non applicable. **Densité relative** : Non disponible.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude.

Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.

Solubilité dans l'eau : Non disponible. Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

**Viscosité** Temps d'écoulement : Non disponible Non disponible.

(ISO 2431)

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version: 1.01 6/12 précédente

### Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter

: Aucune donnée spécifique.

**Matériaux incompatibles** 

: Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Amines, N-tallow alkyltrimethylenedi-, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	>500 mg/kg	-
Colophane, produit de décomposition thermique de baguettes de soudure à âme de,	DL50 Orale	Rat	7600 mg/kg	-
oxyde de bis(2- (2-méthoxyéthoxy)éthyle)	DL50 Cutané	Rat	>6900 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3850 mg/kg	-

### Conclusion/Résumé

: Aucune remarque additionnelle.

### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
oxyde de bis(2- (2-méthoxyéthoxy)éthyle)	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	500 mg	1

### **Sensibilisation**

Non disponible.

### **Mutagénicité**

Non disponible.

### Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Un contact répété et prolongé avec la peau pourrait entrainer un réaction allergique

chez certains individus. Aucun cas n'a été rapporté.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 7/12 précédente

### Section 11. Données toxicologiques

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
acide 2,2-bis(hydroxyméthyl)propionique	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Voies d'entrée non probables : Cutané.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

**Effets immédiats** 

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 8/12 précédente

WS Paste flux

### Section 11. Données toxicologiques

### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
	2037 mg/kg 14648.62 mg/kg

### Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
oxyde de bis(2- (2-méthoxyéthoxy)éthyle)	CE10 2871 mg/l	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	CE50 8996 mg/l	Plantes aquatiques - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	CE50 7467 mg/l CL50 >5000 mg/l	Daphnie Poisson - Brachydanio rerio	48 heures 96 heures

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
acide 2,2-bis(hydroxyméthyl) propionique	-1.1	-	faible
Colophane, produit de décomposition thermique de baguettes de soudure à âme de,	1.9 à 7.7	-	élevée
oxyde de bis(2- (2-méthoxyéthoxy)éthyle)	-0.84	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 9/12 précédente

### Section 13. Données sur l'élimination

drains et les égouts.

### Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	Classement mexicain	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

### Section 15. Informations sur la réglementation

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals)

: Non inscrit

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: Triéthanolamine

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: 2-PROPANOL, 1-AMINO-

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés:Triéthanolamine; ROSIN CORE SOLDER PYROLYSIS PRODUCTS

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

### Réglementations Internationales

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 10/12 précédente

WS Paste flux

### Section 15. Informations sur la réglementation

### **Protocole de Montréal**

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### **Listes internationales**

### Répertoire national

Australie : Indéterminé.

Canada : Indéterminé.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Europe** : Indéterminé.

Japon : Inventaire du Japon (CSCL): Indéterminé.

Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.

Malaisie : Indéterminé
Nouvelle-Zélande : Indéterminé.
Philippines : Indéterminé.
République de Corée : Indéterminé.

Taïwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Turquie : Indéterminé.

### **Section 16. Autres informations**

#### <u>Hazardous Material Information System (États-Unis)</u>



### **National Fire Protection Association (États-Unis)**



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Procédure utilisée pour préparer la classification

WS Paste flux

### **Section 16. Autres informations**

Classification	Justification
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2	Méthode de calcul
. 0	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul

**Historique** 

Date d'impression : 4/26/2024 Date d'édition/Date de : 4/26/2024

révision

Date de publication

précédente

: 4/24/2024

Version : 1.01

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Références : -ACGIH, Threshold limit Values, 1994-1995. -Gazette du Canada Partie II, Vol. 122, No.

2 SOR/DORS/88-64 31 décembre 1987 Loi sur les Produits Dangereux, "Liste de divulgation des Ingrédients". -CFR29, OSHA's Permissible Exposure Limits, revision juillet, 1993. -CFR29, partie 1910.1200, "Hazard Communication". -base de données CHEMTOX -Fiche signalétique du manufacturier des composantes. -CRC Handbook of chemistry and physics, 67 em édition, CRC Press inc., Boca Raton, Florida. -CSST,

document #RT-12: Classification de Certaines Substances Chimiques. -IATA,

"Dangerous Goods Regulation", 37ième édition (1 janvier 1996) -NFPA (National Fire Protection Agency), Fire Protection Guide to Chemical Hazards, 11th edition. -NIOSH, Pocket Guide to Chemical Hazards, revision juin 1994. Sigma-Alrich handbook of fine chemicals, 1998 -TSCA (Toxic Substance Contral Act), Chemical Substance Inventory

List. 1985.

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 4/26/2024 Date de publication : 4/24/2024 Version : 1.01 12/12 précédente